

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**27 JUIN 2018**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Affectation des résultats  
de l'exercice 2017 –  
budget annexe eau  
potable**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 28 juin 2018  
par voie d'affichages  
**notifié**  
transmis en sous-préfecture  
le 28 juin 2018  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 juin 2018

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix huit, le 27 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

**Etaient présents :**

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PRIoux, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Monsieur VILLEFAILLEAU, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Monsieur BATTISTELLI à Monsieur JOUSSE  
Madame PEYRESAUBES à Madame HABERT-DUPUIS  
Madame ANDRE à Monsieur JOLY  
Monsieur PAQUERIT à Monsieur PERICARD  
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES  
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

**Etaient absentes :**

Madame de CIDRAC  
Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Monsieur VILLEFAILLEAU

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20180627-18-C-26d-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2018  
Date de réception préfecture : 28/06/2018

**N° DE DOSSIER** : 18 C 26d

**OBJET** : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 – BUDGET ANNEXE  
EAU POTABLE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

\_\_\_\_\_  
**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2017 du budget annexe Eau Potable dont les résultats sont rappelés ci-après :

REALISATION DE L'EXERCICE		DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT	64 562,72 €	378 228,20 €
INVESTISSEMENT	338 390,09 €	287 063,96 €	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		1 112,00 €
	RESULTAT REPORTE INVESTISSEMENT	€	2 526,11 €

TOTAL REALISATIONS + REPORTS	402 952,81 €	668 930,27 €
------------------------------	--------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT	324 363,07 €	8 150,00 €
	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	324 363,07 €	8 150,00 €

RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	64 562,72 €	379 340,20 €
	INVESTISSEMENT	662 753,16 €	297 740,07 €
	TOTAL CUMULE	727 315,88 €	677 080,27 €

Soit un résultat global 2017 de -50 235,61 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter :

- la totalité de l'excédent de la Section d'Exploitation soit 314 777,48 € au financement du déficit de la section d'investissement reports inclus,
- de reporter le déficit d'investissement de 48 800,02 € en section d'investissement.

Ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2018.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

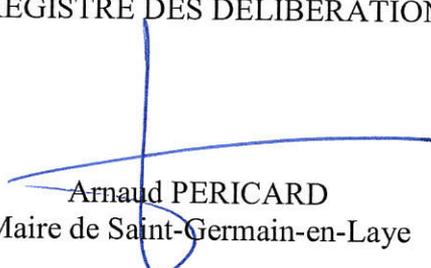
À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER,  
Monsieur DEGEORGE s'abstenant,

AFFECTE la totalité de l'excédent de la Section d'Exploitation soit 314 777,48 € au  
financement du déficit de la section d'investissement reports inclus,

REPORTE le déficit d'investissement de 48 800,02 € en section d'investissement.

Ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye